

Le rocher de Largier : découverte d'un nouveau site hallstattien en Haute-Loire, commune de Lafarre

Autor(en): **Voruz, Jean-Louis / Treffort, Jean-Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **151 (2014)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le rocher de Largier. Découverte d'un nouveau site hallstattien en Haute-Loire, commune de Lafarre

Jean-Louis VORUZ et Jean-Michel TREFFORT

Le site du rocher de Largier (fig. 1) a été découvert le 9 août 1999 par l'un d'entre nous (J.-L. V.), lors d'une prospection terrestre liée à une opération archéologique sur «les éperons fortifiés néolithiques et protohistoriques de la Haute Vallée de la Loire». Notre hypothèse de départ est que cette période voit, à plusieurs reprises, l'installation de nombreux habitats à caractère défensif, les éperons barrés, qui viennent compléter, du point de vue de l'archéologie spatiale, les sites ouverts, comme ceux des Rivaux et de Cormail, à Espaly (Georjon et Jallet 2007), ou les grottes et les abris sous-roche comme ceux de la Baume d'Arlempdes (Crémilleux *et al.* 1980) ou du Rond-du-Lévrier à Salettes (Perrot *et al.* 1976). Et pourtant, aucune fouille ni aucun sondage n'a été pratiqué sur ces éperons, comme cela s'est fait en Bourgogne, en Vaudoisie, en Valais ou dans la Drôme (Auguste 2013). Notre prospection sur une dizaine d'entre eux, en fait des ramassages de surface effectués sur plusieurs années, a montré qu'ils étaient occupés seulement durant quatre périodes bien distinctes : la fin du Chasséen (Néolithique moyen), le Ferrières (Néolithique final), le Hallstatt, plutôt final, et La Tène finale. Chose étrange, on ne connaît rien sur l'âge du Bronze, sans que l'on sache pourquoi.

Le rocher du Largier a tout d'abord été révélé par son aspect sitologique, un replat dépourvu de végétation forestière, entouré de belles falaises (fig. 2 et 3) ; ensuite par son rempart, une surélévation de 2 m de hauteur, une dizaine de mètres de longueur pour une largeur de 5 à 7 m, constitué de terre et de pierres inférieures à 20 cm, de basalte ou de granite. Ces dernières, d'origine métamorphique, ont forcément été apportées par l'homme, puisque l'ensemble du Largier forme une sorte de coulée basaltique traversant le socle granitique du Massif Central, aux environs de 2 Ma, d'après une excellente thèse d'Emmanuelle Defive, soutenue à Paris, sur l'évolution plio-pléistocène de la vallée de la Loire (Defive 1996, fig. 108). C'est en fait un neck de basalte (fig. 4), une cheminée volcanique mise en relief par l'érosion, avec une colonnade de taille réduite et un entablement massif

(faux prismes). Ce neck correspond à un pont de sortie de lave. L'aspect intrusif se voit à travers la zone de cuisson dans le granite et la disposition oblique de la colonnade (le géologue Jean-Noël Borget, comme à l'accoutumée, nous ayant très aimablement fourni ces indications préolithiques). Vers l'altitude de 922 m, le reste du rocher est plat et forme un espace allongé triangulaire de 70 m sur 25 m (fig. 5). Il domine, par des falaises de 5 à 30 m de hauteur, et par un talus forestier de 120 m de long, la Loire, qui coule à environ 815 m d'altitude. On voit sur notre figure 3, cliché pris depuis le haut de Salettes en direction du sud, c'est-à-dire de l'autre côté de la Loire, le sommet de cet éperon, que la nature

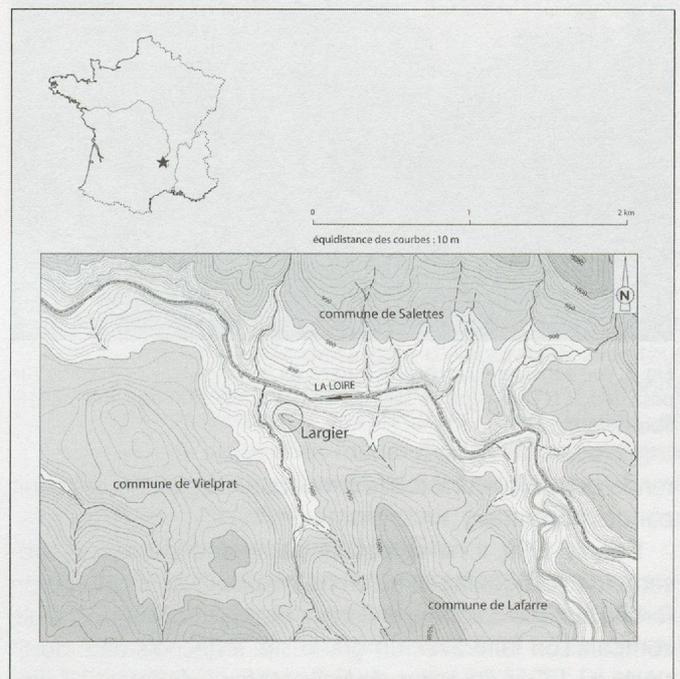


Fig. 1. Situation géographique et topographique de l'éperon du rocher de Largier, commune de Lafarre (Haute-Loire). Dessin J.-M. Treffort.



Fig. 2. Vue aérienne verticale du rocher de Largier. Le site se trouve sur l'éminence triangulaire sans aucun arbre, au centre de la photographie (Cliché IGN 1969 / Géoportail).



Fig. 3. Vue générale du rocher de Largier, sur la rive gauche de la Loire. Vue prise depuis la commune de Salettes, en rive droite (Photographie Juliette Bois-Gerets).



Fig. 4. La coulée de basalte, révélée par le nouveau chemin, à l'entrée du rocher de Largier (Photographie Juliette Bois-Gerets).

rendait inviolable, une fois le rempart, sur la gauche, construit par des hommes.

Depuis 1999, il ne se passait pas grand-chose, car l'absence de vestiges faisait qu'on ne proposait pour cet éperon fortifié aucune datation, et l'on ne disposait que d'une seule comparaison faite avec un grand site ardéchois daté du 5^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire du Hallstatt final, «la Farre» à Saint-Andéol-de-Fourchades, sondé par l'Abbé Teyssier, distant d'une cinquantaine de kilomètres à l'est (Delrieu et Dutreuil

2013). Comme au Largier, les aménagements du site autour des maisons (chemins, remparts, murs de soutènement) sont formés de petits basaltes entassés sur 3 à 4 m de largeur.

En mai 2011, le propriétaire des lieux, aidé par une bonne pelle mécanique, a aménagé le flanc sud-est du rocher en taillant dans le rempart sur 3 m de longueur, puis a attaqué le centre du rocher de manière à créer une petite placette de 10 m sur 15, et enfin a entamé (à peine) le centre du rocher en débarrassant la végétation (des genêts) sur un espace de 8 mètres sur 5, de manière à y poser, art moderne s'il en



Fig. 5. Vue de la partie sud-est du rocher de Largier, dont on voit bien le rempart au centre de la photographie. Au premier plan, on distingue également le chemin et l'esplanade, en déblais à gauche, en remblai sur la droite (Photographie Juliette Bois-Gerets).



Fig. 6. Vue en direction du nord-ouest du centre du rocher de Largier, avec le terrain décapé et la création artistico-religieuse du propriétaire. On voit, à l'arrière-plan, de l'autre côté de la Loire, le camp d'Antoune, entouré d'une falaise de basalte et célèbre depuis ses nouvelles fouilles (Photographie Juliette Binoche).

est, trois blocs jointifs de basalte de près de deux mètres de longueur, supports d'une croix elle-même en basalte (fig. 6). Ces travaux assez bizarres ont détruit environ deux mètres de couche archéologique vers le sud du rempart (fig. 7 et 8), mais ont livré, lors d'une dizaine de prospections sur place, suffisamment de céramiques, d'os (tous brûlés, de couleur blanche) et d'objets lithiques (25 galets, dont 3 portent des traces d'utilisation), pour qu'on soit bien sûr d'être en présence d'un éperon fortifié du Hallstatt final (Ha D2-D3 – LTA 1) (Chaume dir. 2009).

On observe sur notre figure 6 un élément intéressant, à 2 km de l'autre côté de la Loire, beaucoup plus haut, à 1100 m d'altitude, un rebord de coulée appartenant au volcanisme ancien du Velay oriental, daté vers 6.8 Ma, le camp d'Antoune ; d'abord sondé par Albert Boudon-Lasherme, un érudit local, qui n'a produit au cours des années 30 qu'un seul

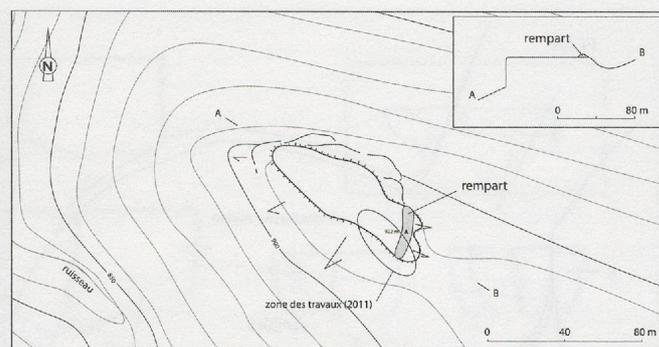


Fig. 7. Plan schématique du rocher de Largier (Dessin J.-M. Treffort).

poème, ce site a été sondé sérieusement en 2008 et 2011 par une jeune archéologue vellave, Marie-Caroline Kurzaj. Elle a montré que le site du camp d'Antoune ne date que de La Tène finale, et doit probablement être conçu que comme un «site-frontière», la Loire séparant là les territoires des Vellaves et des Helviens... (Kurzaj 2012).

En raison du plat de la courbe de calibration, il était vain de tenter un datage radiocarbone sur ossement ou charbon de bois, autant pour les Vellaves que pour les autres (Voruz 2013 *et al.*). Par conséquent, la céramique reste le meilleur moyen pour définir la fourchette d'occupation du site. 356 tessons ont été recueillis dans les déblais des travaux. 347 se rattachent à une production indigène non tournée attribuable à la fin du premier âge du Fer ou au tout début du second. Huit sont historiques, dont un bord en bandeau tardo-antique (fig. 9, n° 12) et plusieurs tessons renvoyant à la période médiévale ou moderne (céramique glaçurée). Un très petit fragment, de 2 cm² environ, évoque par ailleurs la présence possible de céramique grise monochrome (GR-MONO : Py 1993), importation méridionale contemporaine des éléments de céramique indigène ; son rattachement à d'autres types de production, notamment à la céramique dérivée de sigillée paléochrétienne (D-S-P : Raynaud 1993), ne peut cependant être écarté.

Une cinquantaine de tessons porteurs d'informations typologiques ont été isolés (fig. 9). Ils constituent un lot homogène, d'un point de vue typologique et technologique.

Bien qu'elle soit largement adoptée en Ardèche méridionale, nous n'utiliserons pas la classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc oriental proposée dans le Dicocer (Py dir. 1993). La Haute Vallée de la Loire est en effet très éloignée de sa zone d'élaboration, avec tous les risques que cela implique en terme d'assimilation erronée à des types méridionaux aux TPQ/TAQ bien définis ; en l'occurrence, les référentiels médio-rhodanien ou auvergnat semblent tout aussi pertinents, et nous en resterons à une terminologie descriptive simple pour évoquer les formes potentiellement représentées à Largier.

Les formes basses et ouvertes sont essentiellement représentées par des coupes coniques, à bord arrondi plus ou moins infléchi (fig. 9, n° 1-4) voire redressé (n° 5-7) à rentrant (n° 9), et secondairement à lèvres plates (n° 13-15). Le tesson n° 8 renvoie quant à lui à une coupe profonde ou jatte à bord rentrant.

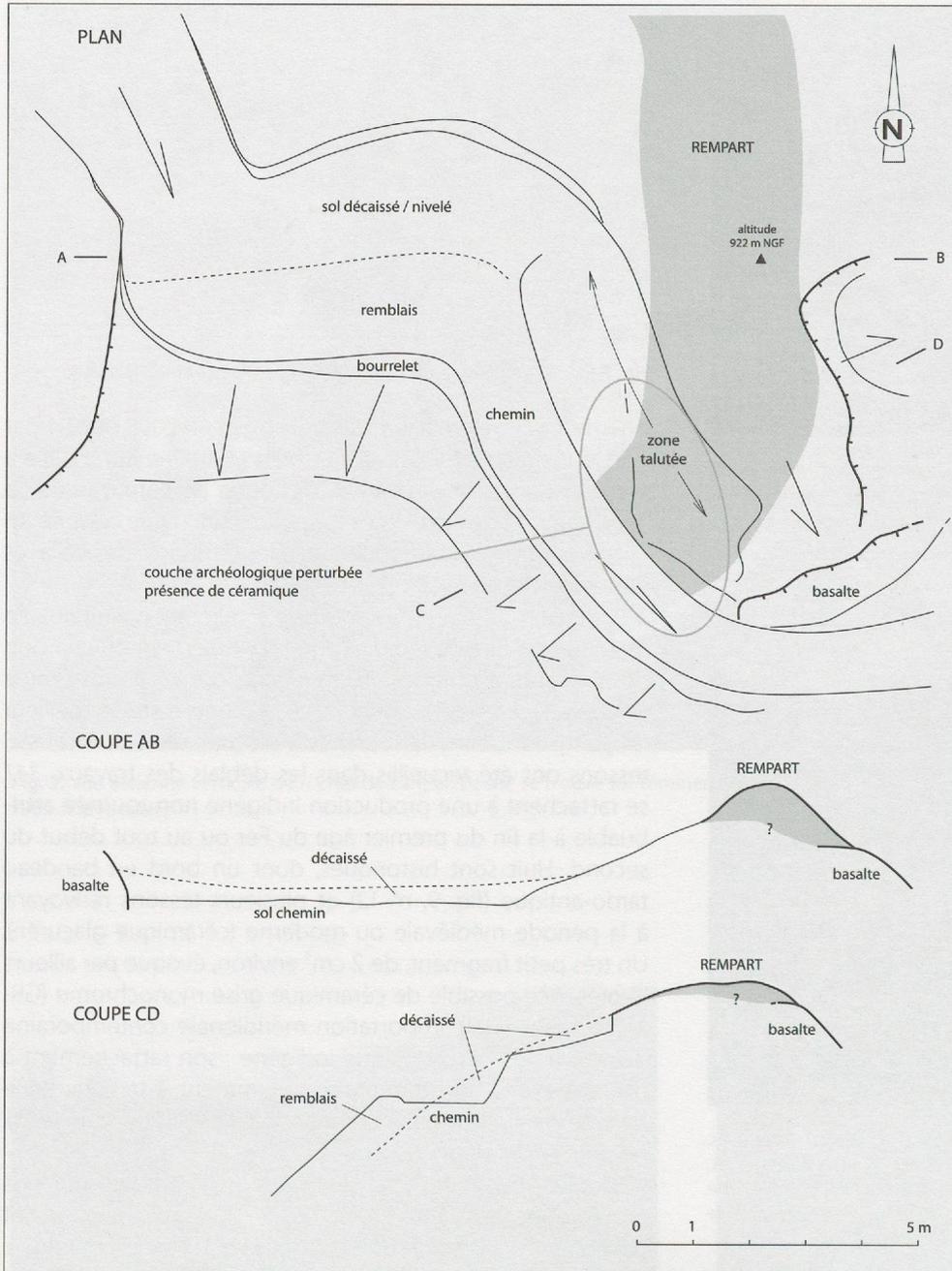


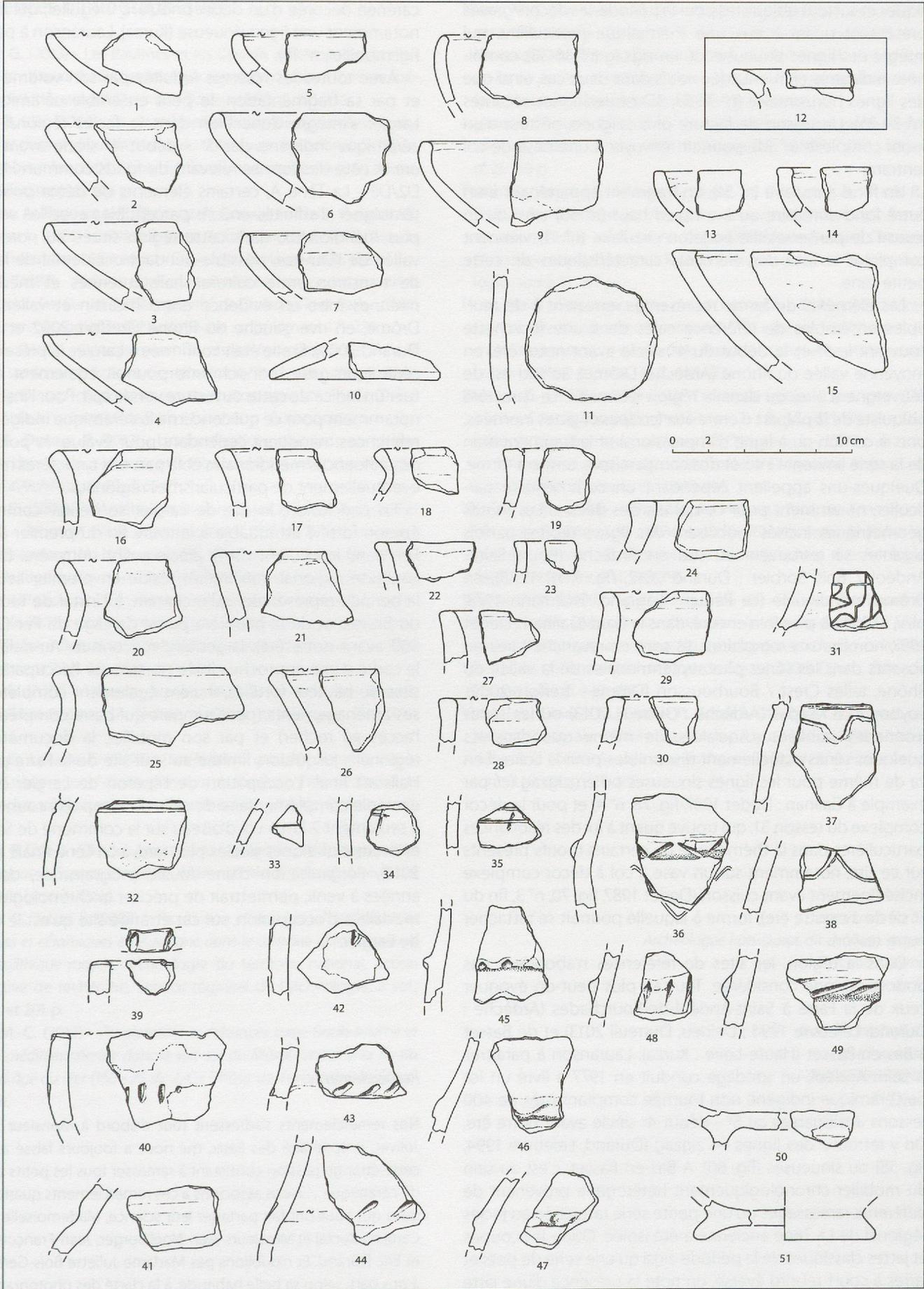
Fig. 8. Plan de la zone perturbée par les travaux, à l'extrémité sud-est du rocher de Largier (zone du rempart). Relevé J.-L. Voruz.

Un fragment appartenant à la partie supérieure d'un vase à panse convexe, décoré d'impressions profondes relativement espacées sur la lèvre et d'une ligne d'impressions sous le bord (n° 40), peut *a priori* renvoyer indifféremment à une coupe profonde de facture robuste ou à un pot à profil convexe. Un second fragment de rebord, qui porte le même type de décor sur la lèvre, appelle un commentaire similaire (n° 39 ; pour des comparaisons proches dans une fourchette chronologique équivalente, cf. Durand 2012, fig. 8, n° 5 à 9). Un fragment de couvercle (n° 10) a également été identifié.

Les formes hautes sont illustrées par un ensemble de rebords éversés (fig. 9, n° 16-30), à la lèvre généralement aplatie et souvent trapue, qui renvoient à l'encolure de pots à

profil sinueux. Parmi les tessons de panse, on note d'ailleurs la prédominance des profils sinueux, avec six exemplaires à peu près sûrs (n° 37, 37, 43-46) contre un seul éventuel pot à profil convexe (n° 40, identification incertaine). Les décors se répartissent entre cordons impressionnés (six exemplaires, présentant une variabilité de détail caractéristique pour la fin du premier âge du Fer), lignes d'impressions (deux ou trois exemplaires) et motifs géométriques gravés avant cuisson (sept exemplaires). Si les cordons et lignes d'impressions sont clas-

Fig. 9. (page de droite) La céramique de Largier : éléments de forme et de décor (Premier âge du Fer sauf 12 : Antiquité tardive/haut Moyen Âge). Dessin J.-M. Treffort.



siques et surtout ubiquistes pour la période, les décors gravés présentent quant à eux une thématique particulière, qui intègre des lignes sinueuses ou en zigzag (n° 36-38), combinées à d'autres éléments décoratifs dans deux cas, ainsi que des lignes horizontales (n° 32-33, 35) et des lignes sécantes (n° 34-35). Un tessou de facture plus soignée, porteur d'un motif complexe (n° 31), pourrait renvoyer à une base de col rentrant.

Un fond annulaire (n° 51), un fragment appartenant à un autre fond annulaire ou à un pied haut (n° 50) ainsi qu'un tessou de panse retaillé en jeton circulaire (n° 11) viennent compléter la liste des éléments caractéristiques de cette petite série.

Les éléments de forme représentés renvoient à de multiples ensembles de référence calés dans une fourchette couvrant le 5^e et le début du 4^e siècle avant notre ère, en moyenne vallée du Rhône (Ardèche, Drôme), au sud-est de l'Auvergne (Loire) ou dans la région lyonnaise. Le caractère ubiquiste de la plupart d'entre eux (coupes et jattes inornées, pots à cordon ou à ligne d'impressions) et la fragmentation de la série limitent l'intérêt des comparaisons terme à terme. Quelques-uns appellent cependant un commentaire particulier, notamment pour ce qui est des décors. Les motifs géométriques incisés mobilisant des lignes droites parfois sécantes se retrouvent au sud en Ardèche (Bourg-Saint-Andéol / Bois Sorbier : Durand 2012, fig. 9, n° 11-15), en Drôme méridionale (Le Pègue : Lagrand, Thalmann 1973, pl. V, XI, XII) ou plus loin encore, dans le Gard (Gailhan : Dedet 1987, nombreux exemplaires). Ils sont en revanche rares ou absents dans les séries plus septentrionales de la vallée du Rhône, telles Crest / Bourbousson (Drôme : Treffort 2009), Soyons / Le Malpas (Ardèche : Dutreuil 2013) ou les séries lyonnaises publiées jusqu'alors, de même que dans les quelques séries actuellement disponibles pour la Loire. Il en va de même pour les lignes sinueuses ou en zigzag (cf. par exemple à Gailhan : Dedet 1987, fig. 78, n° 4) et pour le décor complexe du tessou 31, qui trouve quant à lui des résonances particulières dans la thématique de certains motifs présents sur ce site, notamment sur un vase à col à décor complexe incisé finement avant cuisson (Dedet 1987, fig. 70, n° 3, fin du 5^e siècle av. notre ère), forme à laquelle pourrait se rattacher notre tessou.

Dans la région, les sites de références n'abondent pas pour la période considérée. Tout au plus peut-on évoquer ceux de la Farre à Saint-Andéol-de-Fourchades (Ardèche : Durand, Lefebvre 1994 ; Delrieu, Dutreuil 2013) et de Basset à Bas-en-Basset (Haute-Loire : Kurzaj, Lauranson à paraître). A Saint-Andéol, un sondage conduit en 1977 a livré un lot de céramique indigène non tournée comptant près de 400 tessous attribuables au 5^e - début 4^e siècle avant notre ère. On y retrouve des lignes en zigzag (Durand, Lefebvre 1994, fig. 58) ou sinueuses (fig. 60). A Bas-en-Basset, c'est au sein du mobilier chronologiquement hétérogène provenant de différents ramassages qu'une petite série rattachée au faciès régional de La Tène ancienne a été isolée. Outre les coupes et jattes classiques de la période ainsi qu'une série de pots et jarres à court rebord éversé, on note la présence d'une jatte

carénée décorée d'un décor ondulant irrégulier, qui intègre notamment une ligne sinueuse (Kurzaj, Lauranson à paraître, fig. mobilier, n° 15).

Avec toutes les réserves induites par son volume limité et par sa fragmentation, le petit ensemble céramique de Largier s'intègre donc bien dans le faciès régional de la céramique indigène des 5^e - début 4^e siècle avant notre ère. A côté des formes relevant du fonds commun Hallstatt D2/D3 - La Tène A, certains éléments de décor pourraient témoigner d'affinités encore perceptibles avec les secteurs plus méridionaux, dans cette région située au nord de la vallée de l'Ouvèze, possible pendant occidental de la zone de transition entre cultures hallstattiennes et méditerranéennes mise en évidence entre Tricastin et vallée de la Drôme, en rive gauche du Rhône (Treffort 2002 et 2009 ; Durand 2009). Si elle était confirmée à Largier, la présence de céramique grise monochrome pourrait également constituer un indice de cette ouverture vers le sud. Pour l'instant, et notamment pour ce qui concerne la céramique indigène, les références manquent cependant pour évaluer le poids réel des influences méridionales et la part des caractères relevant éventuellement de particularismes régionaux.

En conclusion, le site de Largier se définit comme un éperon fortifié attribuable à la toute fin du premier âge du Fer, dans le courant du 5^e siècle avant notre ère. Dans le contexte régional, son intérêt réside en premier lieu dans la période représentée, celle-ci étant, à l'instar de tout l'âge du Bronze et de la première partie de l'âge du Fer (2000 à 500 avant notre ère), largement méconnue. Au-delà, dans le cadre d'une approche ciblée portant sur l'occupation des sites de hauteur fortifiés, il vient également compléter, par ses aménagements (petit rempart qui barre complètement l'accès au rocher) et par son mobilier, la documentation régionale, jusqu'alors limitée au seul site de la Farre pour le Hallstatt final. L'occupation de l'éperon de Largier est par exemple complémentaire de celle du camp d'Antoune, situé à seulement 2 km à vol d'oiseau sur la commune de Salettes et occupé quelques siècles plus tard, à La Tène finale (Kurzaj 2012). L'organisation d'une fouille programmée, dans les années à venir, permettrait de préciser la chronologie et les modalités d'occupation, sur cet étrange site qu'est le rocher de Largier.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à Monsieur Robert Jolivet, propriétaire des lieux, qui nous a toujours laissé assouvir cette étrange passion consistant à ramasser tous les petits tessous de céramique... Nous associons à ces remerciements quatre collègues qui nous ont fait partager leur science, Mademoiselle Marie-Caroline Kurzaj et Messieurs Jean-Noël Borget, Jean-François Buard et Eric Durand. Et n'oublions pas Madame Juliette Bois-Gerets, qui a pris part, selon sa belle habitude, à la clarté des photographies !

Références bibliographiques

- AUGUSTE G. (2013) - Les Baulmes et les *Oppida*, réflexions sur la sitologie. In : KAENEL G., *De l'archéologie avant les romains ?* Cahiers spéciaux de Littérature Paléo-soporifique, vol. 38, p. 215-256.
- CHAUME B. (dir.) (2009) - *La céramique hallstattienne, approches typologique et chrono-culturelle*. Actes du colloque international de Dijon, 21-22 novembre 2006, Dijon : Editions Universitaires (Art, Archéologie et Patrimoine), 583 p.
- CRÉMILLEUX A., BROCHIER J.-E., DAUGAS J.-P., ELOUARD P., EVIN J., PHILIBERT M., SIMMONET L. (1980) - *L'abri sous-roche de la Baume d'Arlempdes (Haute-Loire), Préhistoire et Histoire*. Les Cahiers de la Haute-Loire, 183 p.
- DEDET B. (1987) - *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'âge du Fer. L'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard*. Paris : CNRS (Revue archéologique de Narbonnaise ; supplément 17), 230 p.
- DEFIVE E. (1996) - *L'encaissement du réseau hydrographique dans le Bassin supérieur de la Loire. Contribution à l'étude des rythmes d'évolution géomorphologique en moyenne montagne volcanisée*. Thèse présentée à l'université de Paris I, Panthéon - Sorbonne.
- DELRIEU F., DUTREUIL P. (2013) - Les fortifications d'altitude en pierres sèches dans le Haut-Vivarais et le Pilat : architecture et chronologie. *Ardèche Archéologie*, 30, p. 65-71.
- DURAND E. (2009) - L'Ardèche méridionale au Premier âge du Fer (fin IX^e - début IV^e siècle avant notre ère). Etat de la recherche. In : ROULIÈRE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNEY A., MILCENT P.-Y., TALON M., VITAL J. (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.) ; la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 2006. *Revue Archéologique de l'Est*, supplément 27, p. 183-188.
- DURAND E. (2012) - L'éperon barré protohistorique de Bois Sorbier, Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). *Ardèche Archéologie*, 29, 2012, p. 26-36.
- DURAND E., LEFEBVRE C. (1994) - *Les habitats groupés protohistoriques (VIII^e-I^{er} siècle av. n. è.) du département de l'Ardèche*. Projet collectif de recherche, programme de recherche H10. SRA de Rhône-Alpes, 76 p.
- DUTREUIL P. (2013) - *Les occupations pré-laténiennes sur le promontoire du Malpas à Soyons (Ardèche)*. Mémoire de master 2, Université Lumière-Lyon 2, 136 p.
- GEORJON C., JALLET F. (2007) - *Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte chrono-culturel du Néolithique moyen*. Archéologie du territoire national, action collective de recherche, Service régional de l'archéologie, 2 vol., 245 p. et 201 p.
- KURZAJ M.-C. (2012) - *Peuplements et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif central à la fin du second âge du Fer (160 - 25 av. J.-C.)*. Thèse de l'université de Bourgogne.
- KURZAJ M.-C., LAURANSON R. (à paraître) - La céramique de La Tène ancienne du site de Basset à Bas-en-Basset (43). Notice 9. In : MENESSIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. (dir.), *Les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne, volume 1 : monographie des ensembles de mobiliers*. *Revue archéologique du Centre de la France*.
- LAGRAND C., THALMAN J.-P. (1973) - *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme). Le sondage n° 8 (1957-1971)*. Grenoble : CNRS (CDPA ; cahier n° 2), 159 p.
- PERROT R., ANDRÉ M., JUILLARD J., BLANC A., CRÉMILLEUX A., PLAZA R., (1976) - *Anthropobiologie d'un abri-sous-roche préhistorique, le Rond-du-Lévrier (Haute-Loire)*. Lyon : Université Claude-Bernard (Travaux et documents du Centre de Paléanthropologie et de Paléopathologie ; tome 3), 247 p.
- PY M. (1993) - Céramique grise monochrome. In : PY M. (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VIII^{ème} s. av. n. è. - VII^{ème} s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : ARALO (Lattara ; 6), p. 445-452.
- RAYNAUD C. (1993) - Céramique estampée grise et orangée dite «dérivée de sigillée paléochrétienne». In : PY M. (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VIII^{ème} s. av. n. è. - VII^{ème} s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : ARALO (Lattara ; 6), p. 410-418.
- TREFFORT J.-M. (2002) - L'habitat du Hallstatt final de Crest-Bourbousson 1 (Drôme). In : *Archéologie du TGV Méditerranée (fiches de synthèse, tome 2 : la Protohistoire)*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 9, p. 383-396.
- TREFFORT J.-M. (2009) - La céramique du site de Crest-Bourbousson (Drôme) dans son contexte rhodanien. In : CHAUME B. (dir.), *La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle*. Actes du colloque international de Dijon, 2006. Dijon : Éditions Universitaire, p. 449-468.
- VORUZ J.-L., CHABRIER M., CHIQUET P., GUYOT S. (2013). Le Choumazel, un habitat souterrain médiéval, à Alleyrac (Haute-Loire). *Bulletin Historique de la Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*, tome LXXXIX, p. 110-272.

Jean-Louis Voruz
Archéologue hors-statut, dit «le Vieux Singe»
F - 43150 Alleyrac
voruz@voila.fr

Jean-Michel Treffort
Protohistorien
UMR 6298 ARTEHIS
F - Dijon

